

## **Séance ordinaire du conseil municipal du 12 septembre 2016**

### **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **VILLE DE LAVALTRIE**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le lundi 12 septembre 2016 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Jean Claude Gravel, mesdames les conseillères, Michele Dawe, Isabelle Charette et Lynda Pelletier et messieurs les conseillers, Pascal Tremblay, Christian Goulet, Roland Clermont, Denis Moreau et Gaétan Bérard.

Sont également présents : messieurs Yvon Mousseau, directeur général et Marc-Olivier Breault, directeur général adjoint ainsi que madame Madeleine Barbeau, greffière.

#### **Ouverture de l'assemblée**

Monsieur le maire, Jean Claude Gravel constate le quorum et déclare ouverte la présente séance ordinaire.

#### **2016-09A-01**

#### **Adoption des procès-verbaux des séances des 1er août et 1er septembre 2016**

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard  
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que soient approuvés les procès-verbaux des séances tenues les 1<sup>er</sup> août et 1<sup>er</sup> septembre 2016. Les membres du conseil ayant reçu copie de ces documents avant la présente séance et ayant constaté leur fidèle transcription dispensent la greffière de leur lecture et les approuvent sans modification.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **Période de questions**

**De 19 h 32 à 19 h 45**

Lors de la période de questions, différents intervenants prennent la parole.

#### **Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 6 septembre 2016**

La greffière dépose le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 6 septembre 2016.

#### **2016-09A-02**

#### **Demande de dérogation mineure - 631, rue Notre-Dame**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par *monsieur Patrice Beaulieu* ;

ATTENDU que la demande a pour but de construire, sur le terrain du 631 rue Notre-Dame (lot 3 065 609), deux habitations multifamiliales de six logements, sur deux lots, ce qui déroge aux aspects suivants :

- la superficie minimale des deux lots projetés est de 914 m<sup>2</sup> au lieu de 1 000 m<sup>2</sup>, ce qui déroge à l'article 4.2.3 du Règlement de lotissement RRU3-2012 ;
- la largeur d'un des lots projetés est de 29,84 m au lieu de 30 m, ce qui déroge à l'article 4.2.3 du Règlement de lotissement RRU3-2012 ;

ATTENDU que le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé la présente demande, est en accord avec la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande ;

ATTENDU que, suite à l'invitation de monsieur le maire, aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil relativement à cette demande ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure relative au 631 rue Notre-Dame, telle que ci-haut décrite.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **2016-09A-03**

#### **Demande de permis PIIA - 253 rue Saint-Antoine Nord, local 103**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *madame Chantal Mathieu* ;

ATTENDU que le projet vise à relocaliser sur le bâtiment principal, une enseigne murale approuvée en PIIA en 2015 ;

ATTENDU que le projet rencontre les objectifs et critères du règlement de PIIA ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal approuve le projet de relocalisation d'une enseigne murale au 253, rue Saint-Antoine Nord, local 103, tel que présenté par *madame Mathieu*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **2016-09A-04**

### **Demande de permis PIIA - 1181-1187 rue Notre-Dame**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *Gestion Caroline Pelland inc.* ;

ATTENDU que le projet vise à rénover le bâtiment principal ainsi qu'à réaménager les aires de stationnement et les cours ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet  
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal approuve les plans du projet de rénovation et le réaménagement des aires de stationnement et des cours au 1181-1187 rue Notre-Dame ;

Que le retrait de la case de stationnement adjacente à la rue Notre-Dame serait un atout en regard de l'aspect visuel et sécuritaire de l'aménagement du stationnement.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **2016-09A-05**

### **Demande de permis PIIA - 1725 rue Notre-Dame**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *Action Famille Lavaltrie* ;

ATTENDU que le projet vise à agrandir le bâtiment principal afin d'y loger au rez-de-chaussée, une écoboutique et, à l'étage, une salle d'animation ;

ATTENDU que les aires de stationnement seront asphaltées et ceinturées d'une bordure de béton ;

ATTENDU que le projet rencontre les objectifs et critères du règlement de PIIA ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe  
Appuyé par monsieur Roland Clermont

Que le conseil municipal approuve les plans du projet d'agrandissement du bâtiment principal situé au 1725, rue Notre-Dame, conditionnellement à ce que le revêtement extérieur soit constitué de déclin de vinyle identique au bâtiment actuel ;

Que le conseil municipal approuve également l'aménagement des aires de stationnement, et ce, tel que présenté par *Action Famille Lavaltrie*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2016-09A-06**

##### **Demande de permis PIIA - 821 rue Notre-Dame**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *monsieur Michel Beaudry* ;

ATTENDU que le projet vise à remplacer et modifier les ouvertures de la façade, ainsi qu'à remplacer le revêtement extérieur du bâtiment principal ;

ATTENDU que le projet rencontre les objectifs et critères du règlement de PIIA ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard  
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que le conseil municipal approuve les plans du projet de remplacement et de modification des ouvertures de la façade et de remplacement du revêtement extérieur du bâtiment principal situé au 821, rue Notre-Dame, tels que présentés par *monsieur Beaudry*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2016-09A-07**

##### **Demande de permis PIIA - 538 rue Notre-Dame**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *monsieur Phy Ly* ;

ATTENDU que le projet vise à remplacer les panneaux d'enseignes à l'intérieur de la structure murale et de la structure sur poteaux existantes ;

ATTENDU que le projet rencontre les objectifs et critères du règlement de PIIA ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal approuve les plans du projet d'enseignes au 538, rue Notre-Dame, tels que présentés par *monsieur Phy Ly*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2016-09A-08**

##### **Demande de permis PIIA - 253 rue Saint-Antoine Nord, local 105**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *monsieur Martin Auclair* ;

ATTENDU que le projet vise à installer une enseigne murale et un panneau dans la structure d'enseignes communautaire ;

ATTENDU que suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, un nouveau projet d'enseignes a été déposé ;

ATTENDU que le nouveau projet d'enseignes rencontre les objectifs et critères du règlement de PIIA ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe  
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal approuve les nouveaux plans du projet d'enseignes au 253, rue Saint-Antoine Nord, local 105, présentés par monsieur Auclair.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2016-09A-09**

##### **Demande de modification du PIIA - 1560 rue Notre-Dame**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de modification aux aménagements paysagers approuvés en PIIA en août 2014 par la résolution numéro 2014-08-8 présentée par *madame Nancy Fournier pour le Centre de la Petite Enfance Aux portes du matin* ;

ATTENDU le règlement de PIIA, dont un des objectifs est de favoriser la présence d'aménagements paysagers, notamment dans le but de mettre en valeur le bâtiment et pour circonscrire les aires de stationnement ;

ATTENDU la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal rejette la demande de modification aux aménagements paysagers au 1560, rue Notre-Dame, présentée par *madame Fournier pour CPE Aux portes du matin*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2016-09A-10**

**Demande de modification réglementaire - 260 rue Saint-Antoine Nord**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de modification réglementaire présentée par *monsieur François Morin pour le Centre de rénovation Patrick Morin inc.* ;

ATTENDU que cette demande vise à agrandir l'aire de stationnement sur le terrain de la résidence du 10, rue Jolibourg, lequel est adjacent au centre de rénovation situé au 260 rue Saint-Antoine Nord ;

ATTENDU que ce terrain se situe dans l'aire d'affectation résidentielle ;

ATTENDU l'incompatibilité d'un tel usage avec le milieu résidentiel avoisinant ;

ATTENDU la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal rejette la demande de modification réglementaire ci-haut décrite, présentée par monsieur Morin.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2016-09A-11**

**Demande de permis de démolition - 1041 rue Notre-Dame**

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande d'autorisation de démolition présentée par *monsieur David Hervieux pour Gestion JUJO inc.* ;

ATTENDU que le projet vise la démolition d'un garage détaché situé en cour arrière du bâtiment principal situé au 1041, rue Notre-Dame ;

ATTENDU que le conseil municipal, après étude de la demande et la prise en considération des différents critères mentionnés à l'article 8.2 du règlement numéro 161-2011 concernant la démolition d'immeubles, entend accepter la demande de démolition ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal autorise la démolition du garage détaché situé au 1041, rue Notre-Dame.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2016-09A-12**

**Avis de motion et dispense de lecture - modification Règlement de zonage RRU2-2012 - parcs et espaces verts**

Je, Pascal Tremblay, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion avec dispense de lecture à la greffière lors de son adoption, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 dans le but d'autoriser, dans certains parcs et espaces verts dont notamment, le boisé du Chemin du Roy, les parcs Jacques-Auclair, Roger-Lemelin, des Riverains et Roland-Miron et les espaces verts suivants : le lot projeté 5 985 126 (rue des Jardins de l'Aurore), lot 2 638 927 (rue de la Promenade), lot 3 065 019 (rue des Goélands), lot 3 065 797 (rue du Domaine-Caché) et lot 2 638 793 (rue Yves-Thériault), uniquement les usages de la classe *Parcs et espaces verts P-2* et, parmi la classe *Communautaire P-1*, les sous-catégories *Services socioculturels, récréatifs et Autres services publics*.

**Dépôt du certificat d'absence de demande valide de participation à un référendum - règlement RRU2-22-2016**

La greffière dépose un certificat relatif à l'absence de demande valide de participation à un référendum concernant le second projet de règlement numéro RRU2-22-2016 *aux fins de modifier le Règlement de zonage RRU2-2012 et plus spécifiquement d'ajouter, dans la zone R-79, les services d'enseignement et dans la zone I-22, certains usages commerciaux, et d'autoriser, dans toutes les zones, les bassins de rétention des eaux pluviales*.

**2016-09A-13**

**Adoption du règlement RRU2-22-2016**

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro RRU2-22-2016 et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet  
Appuyé par monsieur Roland Clermont

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro RRU2-22-2016 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement d'ajouter, dans la zone R-79, les services d'enseignement et dans la zone I-22, certains usages commerciaux, et d'autoriser, dans toutes les zones, les bassins de rétention des eaux pluviales*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2016-09A-14**

**Mandat Dunton Rainville - procédures légales**

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard  
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie mandate la firme *Dunton Rainville sencl* à entreprendre les procédures légales visant la cessation d'usage non autorisé sur le lot 3 065 915.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2016-09A-15**

##### **Mandat notaire et autorisation de signature pour l'acquisition des lots 5 793 922, 5 793 923 et 5 793 924**

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal autorise l'acquisition, par la Ville, des lots 5 793 922, 5 793 923 et 5 793 924 au cadastre officiel du Québec, propriété de *Gestion Mychaly inc.* ;

Que mandat soit donné à l'*Étude notariale Laporte et Associés notaires inc.* de préparer le contrat d'acquisition de ces lots ;

Que le directeur général, monsieur Yvon Mousseau ou le directeur général adjoint, monsieur Marc-Olivier Breault, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Lavaltrie ledit contrat.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2016-09A-16**

##### **Autorisation de signature - renonciation servitude de passage - rue Katy**

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard  
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal autorise le directeur général ou le directeur général adjoint, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, la renonciation de l'acte de servitude de passage sur la rue Katy (partie du lot 4 286 928).

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2016-09A-17**

##### **Avis de motion et dispense de lecture - règlement d'emprunt - réaménagement à l'intersection des routes 131 et 138**

Je, Denis Moreau, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion avec dispense de lecture à la greffière lors de son adoption, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement pour le réaménagement de l'intersection des routes 131 et 138 et de procéder à ces fins, à un emprunt.

#### **2016-09A-18**

##### **Demande de soumissions par voie d'invitation - services professionnels - réaménagement intersection routes 131 et 138**



Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que la Ville de Lavaltrie demande des soumissions par voie d'invitation pour des services professionnels pour la préparation des plans et devis dans le cadre du réaménagement de l'intersection des routes 131 et 138.

Que les soumissionnaires invités soient ceux apparaissant au document annexé à la présente résolution.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2016-09A-19**

##### **Avis de motion et dispense de lecture - abrogation du règlement 209-2015**

Je, Michele Dawe, conseillère de cette municipalité, donne avis de motion, avec dispense de lecture à la greffière lors de son adoption, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement aux fins d'abroger le règlement d'emprunt numéro 209-2015 relatif aux transitoires hydrauliques du poste de pompage Charland et à une inspection de la conduite de refoulement.

#### **2016-09A-20**

##### **Avis de motion et dispense de lecture - règlement d'emprunt - étude des transitoires hydrauliques pompage Charland et inspection de la conduite de refoulement**

Je, Michele Dawe, conseillère de cette municipalité, donne avis de motion, avec dispense de lecture à la greffière lors de son adoption, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement aux fins de réaliser une étude des transitoires hydrauliques du poste de pompage Charland et à une inspection de la conduite de refoulement, et de procéder à ces fins à un emprunt.

#### **2016-09A-21**

##### **Appropriation du surplus - location de machinerie aqueduc**

Il est proposé par monsieur Christian Goulet  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal approprie du surplus libre de la Ville, une somme de 26 000 \$, aux fins de couvrir les dépenses reliées aux travaux de réparation sur le réseau d'aqueduc ;

Que cette somme soit transférée au poste budgétaire 02 413 00 516.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2016-09A-22**

**Adoption de l'estimation budgétaire - réduction des eaux parasites - volet télémétrie**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal adopte l'estimation budgétaire pour des travaux de réduction des eaux parasites - volet télémétrie, préparée par monsieur André Houle, directeur du Service des infrastructures, du génie et de l'environnement, en date du 30 août 2016, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2016-09A-23**

**Acceptation offre de services - confection d'appel d'offres de services professionnels - programmation du système d'automatisation**

Il est proposé par monsieur Christian Goulet  
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels présentée par *NORDIKeau inc.*, en date du 1<sup>er</sup> septembre 2016, pour la confection d'appel d'offres dans le cadre de la programmation du système d'automatisation de l'usine de filtration ;

Que les honoraires professionnels reliés à ce mandat sont estimés à 11 850 \$, taxes en sus ;

Que cette dépense soit assumée par le règlement d'emprunt numéro 216-2016 décrétant lesdits travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2016-09A-24**

**Demande de soumissions publiques - remplacement systèmes de pompage et d'automatisation et modification hydraulique de distribution**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que la Ville de Lavaltrie demande des soumissions publiques pour le remplacement des systèmes de pompage et d'automatisation et modification de l'hydraulique de distribution de l'usine de filtration.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2016-09A-25**

**Demande de soumissions publiques - programmation automatisation - Usine de filtration**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que la Ville de Lavaltrie demande des soumissions publiques pour la programmation du système d'automatisation de l'usine de filtration.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2016-09A-26**

#### **Révision du schéma de couverture de risques de la MRC de D'Autray - articles 19 et 20 du plan de mise en oeuvre**

ATTENDU que la MRC de D'Autray procède actuellement à la révision de son schéma de couverture de risques ;

ATTENDU que le ministère de la Sécurité publique a de nouvelles exigences concernant le plan de mise en œuvre de ce schéma ;

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie détient la compétence concernant son réseau d'aqueduc et qu'elle se doit de répondre aux exigences du Ministère ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie confirme qu'il a pris connaissance des articles 19 et 20 du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques qui concerne son réseau d'aqueduc.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2016-09A-27**

#### **Appropriation du fonds de parcs - aménagement d'un terrain de baseball - terrain des Eaux-Vives**

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance de la recommandation du Service des loisirs et des relations à la communauté concernant l'aménagement d'un nouveau terrain de baseball au terrain adjacent à l'école des Eaux-Vives ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Isabelle Charette  
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal autorise l'aménagement d'un terrain de baseball sur le terrain adjacent à l'école des Eaux-Vives ;

Qu'un montant maximal de 30 000 \$ soit approprié du fonds de parcs et transféré au poste budgétaire 23 080 15 721 - *Aménagement baseball des Eaux-Vives*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2016-09A-28**

**Adoption - modifications à la politique de remboursement d'activités dispensées hors territoire**

Il est proposé par madame Michele Dawe  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal, suite à la recommandation du Service des loisirs et des relations à la communauté, adopte la *Politique de remboursement d'activités offertes hors territoire modifiée*, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2016-09A-29**

**Appui demande au Pac rural - projet École j'embarque - Carrefour Jeunesse-Emploi D'Autray-Joliette**

ATTENDU que le Carrefour Jeunesse-Emploi D'autray-Joliette a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du Pac rural 2015-2016 ;

ATTENDU que le projet est un programme d'accompagnement et de soutien individualisé pour favoriser la persévérance scolaire des jeunes de Lavaltrie, et qui vise spécifiquement des jeunes à risque de décrochage, de la 6<sup>e</sup> année des écoles primaires ainsi que du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire, à l'école de la Rive ;

ATTENDU que le projet permettra, entre autres, de développer le travail d'équipe parents-intervenants autour des difficultés des jeunes, de valoriser l'éducation, de soutenir les familles pour qu'elles s'investissent dans la réussite scolaire de leurs enfants et de favoriser le passage des élèves de 6<sup>e</sup> année du primaire vers l'école secondaire ;

ATTENDU que le projet est novateur, pertinent en terme de développement social, économique et de lutte au décrochage scolaire ;

ATTENDU que le conseil municipal a, par le biais de sa résolution 2016-06-25, accordé un soutien financier de 22 000 \$ sur deux années au Carrefour Jeunesse-Emploi D'Autray-Joliette, pour le projet «École j'embarque », et ce, conditionnellement à la participation financière des autres partenaires du projet, le tout, tel que plus amplement décrit dans le montage financier présenté ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Isabelle Charette  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie appuie la demande au Pac rural 2016, du Carrefour Jeunesse-Emploi D'Autray-Joliette concernant le projet *École j'embarque*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2016-09A-30**

**Appui demande au Pac rural - demande de financement - Société d'Histoire et du patrimoine de Lavaltrie**

ATTENDU que la Société d'Histoire et du patrimoine de Lavaltrie a déposé sa demande d'aide financière dans le cadre du Pac rural 2015-2016 ;

ATTENDU que le projet consiste en la publication d'un livre intitulé Lavaltrie d'autrefois (1665-1972) - Chronologie historique et vieilles photos ;

ATTENDU que l'objectif du projet est de faire revivre une partie importante de l'histoire de la Ville de Lavaltrie en décrivant les événements qui ont marqué le développement de la Seigneurie de Lavaltrie ;

ATTENDU que le projet est pertinent en termes de développement du sentiment d'appartenance à la Ville de Lavaltrie et de sensibilisation au patrimoine historique de Lavaltrie ;

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie a confirmé une participation financière de 1 400 \$ à la Société d'histoire et du patrimoine pour la réalisation de ce projet ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lynda Pelletier  
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie appuie la demande au Pac rural 2015-2016 de la Société d'Histoire et du patrimoine de Lavaltrie concernant la publication d'un livre intitulé Lavaltrie d'autrefois (1665-1972) - Chronologie historique et vieilles photos ;

Que le conseil municipal confirme qu'il a autorisé une aide financière de 1 400 \$ à la Société d'Histoire et du patrimoine de Lavaltrie pour la réalisation de ce projet.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2016-09A-31**

**Adoption du règlement 159-2-2016**

Il est proposé par monsieur Jean Claude Gravel  
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie adopte le règlement numéro 159-2-2016 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 159-1-2014 établissant le code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux de la Ville de Lavaltrie*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### 2016-09A-32

#### **Adoption du règlement 176-1-2016**

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie adopte le règlement numéro 176-1-2016 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 176-2012 établissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Lavaltrie*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### 2016-09A-33

#### **Désignation d'un représentant - Comité consultatif de transport de la MRC de D'Autray**

Il est proposé par madame Michele Dawe  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal désigne monsieur Pascal Tremblay, conseiller municipal pour siéger à titre de représentant de la Ville de Lavaltrie sur le Comité consultatif de transport de la MRC de d'Autray.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### 2016-09A-34

#### **Autorisation vente de terrains municipaux**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise la vente par avis public des lots suivants :

Désignation	Numéro de lot	Superficie	Prix minimal	Localisation
Terrain A	3 064 234 et 3 064 235	2 532,4 m <sup>2</sup>	60 500 \$	Rue Rachel
Terrain B	Lot projeté 5 860 522	520 m <sup>2</sup>	45 760 \$	Rue Rose
Terrain C	Lot projeté 5 860 523	521,2 m <sup>2</sup>	45 865 \$	Rue Rose
Terrain D	Lot projeté 5 869 525	521,2 m <sup>2</sup>	45 865 \$	Rue Rose
Terrain E	Lot projeté 5 860 622	436,5 m <sup>2</sup>	43 000 \$	Rue Maxime-Vinet
Terrain F	5 785 401	935,3 m <sup>2</sup>	70 000 \$	Rue Arcand
Terrain G	3 065 940	870,7 m <sup>2</sup>	76 600 \$	Avenue des Pins

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2016-09A-35**

**Autorisation de signature - vente du lot projeté 5 985 127**

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay  
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal autorise le directeur général ou le directeur général adjoint, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, l'acte de vente visant le lot projeté 5 985 127 ;

Que les honoraires professionnels reliés à cet acte notarié sont assumés par l'acquéreur dudit lot.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2016-09A-36**

**Autorisation de signature - Modification à l'entente - Service des technologies de l'information**

Il est proposé par monsieur Christian Goulet  
Appuyé par monsieur Roland Clermont

Que le conseil municipal autorise le maire, monsieur Jean Claude Gravel et le directeur général, monsieur Yvon Mousseau, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, le nouveau protocole d'entente à intervenir avec la Municipalité régionale de comté de D'Autray relativement au Service des technologies de l'information.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2016-09A-37**

**Mandat de représentation - Cour des petites créances - François Cournoyer c. Ville de Lavaltrie**

Il est proposé par monsieur Christian Goulet  
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal mandate le directeur général, monsieur Yvon Mousseau ou le directeur général adjoint, monsieur Marc-Olivier Breault, à représenter la Ville de Lavaltrie à la Cour des petites créances relativement au dossier François Cournoyer c. Ville de Lavaltrie.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2016-09A-38**

**Nomination au poste d'urbaniste et inspecteur en bâtiment - poste temporaire**

Il est proposé par monsieur Christian Goulet  
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal, suite à la recommandation du comité de sélection, procède à l'embauche de monsieur Guillaume Albert-Bouchard au poste d'urbaniste – inspecteur en bâtiment, et ce, afin de procéder au remplacement pour un congé de maternité de madame Kim Leblanc ;

Que la date d'entrée en fonction de monsieur Albert-Bouchard est le 3 octobre 2016 ;

Que le statut de monsieur Albert-Bouchard est celui d'une personne salariée temporaire ;

Que la période de remplacement est pour une durée indéterminée ;

Que monsieur Albert-Bouchard soit rémunéré à l'échelon 1 du poste d'urbaniste et inspecteur en bâtiment et qu'il soit soumis à une période d'essai de 575 heures ;

Que les autres conditions de travail présentement consenties à monsieur Albert-Bouchard sont celles prévues par la convention collective à l'égard d'une personne salariée temporaire.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **2016-09A-39**

### **Ratification d'embauches - Service des loisirs**

Il est proposé par monsieur Christian Goulet  
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie ratifie l'embauche des personnes suivantes :

<b>Nom</b>	<b>Titre</b>	<b>Taux horaire</b>
Élizabeth Walsh	Surveillant locaux, ski, parcs 21 août 2016 au 1 <sup>er</sup> juin 2017	11,82 \$
Marie-Christine Gauthier	Surveillant locaux, ski, parcs 31 août 2016 au 1 <sup>er</sup> juin 2017	11,82 \$
Mariève Leprohon	Surveillant locaux, ski, parcs 11 septembre 2016 au 1 <sup>er</sup> juin 2017	11,82 \$
Mélanie Charland	Préposée soutien administratif et logistique (poste temporaire) 29 août 2016 à indéterminé	20,80 \$

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.



## 2016-09A-40

### Départ à la retraite

ATTENDU que le conseil municipal a été informé du départ à la retraite en date du 1<sup>er</sup> octobre 2016 de madame Manon Maltais, commis de bureau et préposée aux comptes fournisseurs et comptes payables du Service de la trésorerie ;

ATTENDU que le conseil municipal tient à remercier madame Maltais pour ses vingt années au service de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard  
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que le conseil municipal manifeste, par le biais de la présente résolution, sa gratitude à l'égard du travail accompli et en remercie chaleureusement madame Maltais.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

## 2016-09A-41

### Appropriation des soldes disponibles - règlements d'emprunt fermés

Il est proposé par monsieur Christian Goulet  
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil approprie, conformément aux dispositions de l'article 8<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup> alinéa, 2<sup>e</sup> paragraphe de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* (L.R.Q., chap., D-7), en réduction du paiement des échéances annuelles, les soldes disponibles sur les règlements d'emprunt fermés suivants :

Règlement 171-2012	
Travaux de pavage sur une partie des rues des Villas, Poliquin, Rachel et les rues Katy et de l'Avenir - appropriation totale	1 306,90 \$
Règlement 182-2013	
Travaux de pavage sur différentes rues et parties de rues ainsi que sur un terrain municipal - appropriation partielle	1 611,00 \$
Règlement 184-2013	
Travaux d'aqueduc, incluant les travaux de voirie afférents, dans le secteur est de la Ville, entre la terrasse Lavalard et la limite de la Municipalité de Lanoraie - appropriation totale	14 140,84 \$
Règlement 186-2013	
Travaux de remplacement d'une conduite d'aqueduc secteur ouest - appropriation partielle	12 000,00 \$
Règlement 198-2014	
Acquisition de différents immeubles (presbytère et garages) – appropriation partielle	3 000,00 \$

Règlement 202-2015	
Achat de différents véhicules – appropriation totale	1 908,81 \$
Règlement 203-2015	
Travaux de mise aux normes et de rénovation de différents bâtiments municipaux – appropriation totale	2 055,72 \$
Règlement 204-2015	
Acquisition de la mise à jour des logiciels et des équipements technologiques reliés à l'infrastructure des technologies de l'information de la municipalité – appropriation totale	2 076,59 \$

Que les soldes ainsi appropriés seront appliqués en réduction des échéances annuelles respectives desdits règlements pour l'année 2017.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2016-09A-42**

#### **Avis de motion et dispense de lecture - modification règlement de tarification**

Je, Michele Dawe, conseillère de cette municipalité, donne avis de motion avec dispense de lecture à la greffière lors de son adoption, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement aux fins de modifier le règlement concernant le financement de certains biens, services ou activités et imposant un tarif à cette fin.

#### **2016-09A-43**

#### **Autorisation de travaux et de paiement de divers projets**

Il est proposé par monsieur Christian Goulet  
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal autorise l'exécution des travaux décrits à l'avis de changement suivant :

#### **Règlement 211-2015 - Travaux de mise aux normes, de rénovation et de réaménagement du presbytère**

Gilles Malo inc.	Avenant 178	1 651,31 \$
------------------	-------------	-------------

Que le conseil autorise les paiements suivants dans le cadre des travaux autorisés par différents règlements soit :

#### **Règlement 205-2015 - Achat et l'installation de divers instruments de mesure et contrôle pour l'élaboration d'un plan d'intervention de réduction des eaux parasitaires**

Les Services exp inc.	Coupon 887	5 199,75 \$
-----------------------	------------	-------------

**Règlement 211-2015 - Travaux de mise aux normes, de rénovation et de réaménagement du presbytère**

Gilles Malo inc.	Coupon 892	7 034,40 \$
Les Consultants El-Tabbah Swaminadhan	Coupon 894	2 931,86 \$

**Règlement 216-2016 – Travaux réaménagement des systèmes de pompage de l'usine de filtration**

MRC de D'Autray	Coupon 888	116,06 \$
Les Services EXP inc.	Coupon 889	26 800,67 \$
Ministre des finances	Coupon 890	1 309,00 \$

**Règlement 217-2016 – Achat de différents véhicules, l'acquisition et l'aménagement d'une borne de recharge**

A. Chalut Auto ltée	Coupon 885	42 008,42 \$
H. Grégoire Nissan Vimont Laval	Coupon 886	42 450,49 \$

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**Autorisation de dépenses**

Conformément aux dispositions de l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier dépose un rapport relatif aux autorisations des dépenses accordées par les fonctionnaires ou employés responsables d'activités budgétaires, pour la période du 26 juillet au 25 août 2016.

**2016-09A-44**

**Autorisation de paiement - comptes à payer du mois d'août 2016**

Il est proposé par monsieur Christian Goulet  
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal autorise le paiement des déboursés du mois d'août 2016 de la Ville de Lavaltrie, incluant les dépenses du fonds d'administration et les dépenses en immobilisation, le tout pour une somme de 801 619,87 \$, selon le rapport déposé par le Service des comptes payables (chèques numéros 40267 à 40286, 40293 à 40465, 40469 à 40339 et 40341 à 40509) ;

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2016-09A-45**

**Levée de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard  
Appuyé par madame Michele Dawe

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 44.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

---

Jean Claude Gravel, maire

---

Madeleine Barbeau, greffière

**Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)**

Je soussigné, Jean Claude Gravel, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 13<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2016.

---

Jean Claude Gravel, maire